



COMMUNIQUE DE PRESSE 25/11/05

LE COMMISSARIAT INTERMINISTÉRIEL INFLUENZA

Etat d'avancement Commissariat Interministériel Influenza

Depuis sa création le 20 octobre 2005, le Commissariat interministériel Influenza a développé différentes initiatives de communication destinées aux citoyens et aux secteurs professionnels. Les collaborateurs travaillent, en outre, au plan pandémique belge ainsi qu'à la coordination de toutes les actions nécessaires à la problématique de la grippe.

En collaboration avec les différentes instances publiques compétentes, le Commissariat interministériel a créé le site internet www.influenza.be destiné au grand public. Etant donné que ces dernières semaines, différents sujets ont régulièrement été confondus, nous avons choisi de faire une distinction claire entre la grippe saisonnière, la grippe aviaire et une éventuelle pandémie de grippe. Le visiteur du site y trouvera également tous les communiqués de presse, les circulaires, les brochures, ainsi que des liens intéressants. Pour des questions plus techniques des professionnels, des liens sont prévus vers les sites internet des services compétents. Si, toutefois, le visiteur a encore des questions, il pourra envoyer un mail à l'adresse info@influenza.be.

Depuis le lancement du site internet et du courriel, nous avons reçu une soixantaine de mails concernant principalement la vaccination contre la grippe, l'élevage d'oiseaux domestiques, le confinement, le rassemblement d'oiseaux, la contamination par les pigeons, la consommation de volaille et de produits avicoles, quelques questions concernant la mutation éventuelle du virus, et les précautions à prendre pour les voyageurs. Les questions plus techniques sont transmises aux personnes compétentes. Nous avons répondu à tous les mails que nous avons reçus.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, il a été décidé de créer un call center. Celui-ci est accessible tous les jours ouvrables au numéro 0800/ 99 777 de 9h à 17h et le samedi de 10h à 18h. Les heures d'ouverture peuvent être prolongées, si cela s'avère nécessaire. Tout comme le site internet, le call center a pour but d'informer les citoyens sur la grippe saisonnière, la grippe aviaire et sur une éventuelle pandémie de grippe. Si une personne pose une question technique à laquelle le call center ne sait pas répondre, elle sera immédiatement transférée vers le call center du service public compétent afin d'y répondre.

Pour l'instant, le call center dispose d'une équipe de 8 personnes, et cela permet de répondre à plus de 14000 appels par mois, ce qui est largement suffisant, puisqu'il n'y pas encore de crise. Depuis sa création, le call center reçoit en moyenne 15 à 20 appels par jour, avec un total de 174 appels recensés le 24 novembre. Ces chiffres démontrent que la situation est calme. Nous profitons de ce calme pour développer le call center et pour être bien préparés au cas où une crise éclaterait. Si une crise survient, nous pourrions rapidement augmenter la capacité du call center en ouvrant de nouvelles lignes téléphoniques et en recrutant du personnel supplémentaire (en 2h, l'effectif peut passer de 8 à 24 personnes), ce qui permettrait au call center d'assurer le suivi de plus de 2000 appels par jour.

Notre tâche est de mettre régulièrement notre site à jour et d'assurer un transfert d'informations entre le call center et le site internet, de sorte que ces deux outils puissent échanger leurs informations. Nous continuerons de l'améliorer selon les besoins. Il a été convenu avec les différents partenaires qu'ils adapteraient leur propre site en fonction des besoins d'informations de leur groupe cible.

Afin de faire connaître le site internet et le nouveau call center auprès du grand public, 1,5 millions de dépliants ont été imprimés, qui seront distribués par l'intermédiaire des médecins, des pharmaciens, des vétérinaires, de la poste et des maisons communales. De plus, 1,5 millions de dépliants destinés aux voyageurs seront distribués dans les aéroports belges. Ces dépliants informeront les voyageurs quant aux mesures de précaution à prendre afin d'éviter une contamination par le virus de la grippe aviaire et une importation de virus en Belgique.

Cette semaine-ci, la Commission européenne a organisé un exercice pour les Etats-membres, afin de les aider à préparer une éventuelle pandémie de grippe. Cet exercice de deux jours a démarré en Belgique en présence du Ministre de la Santé Publique Rudy Demotte. La Commission européenne organise ce mardi 29 novembre 2005 une conférence de presse concernant les résultats de cet exercice.

Outre ces actions en matière de communication, le Commissariat interministériel a poursuivi cette semaine-ci l'élaboration du plan pandémique belge. La Belgique dispose déjà d'un plan stratégique pour une approche d'une éventuelle pandémie de grippe dans notre pays. Il faut encore le développer afin d'en établir un plan opérationnel, et que son contenu soit réalisé en pratique.

Le Commissariat interministériel analyse le plan existant et procède à des tests, afin de vérifier si son contenu est complet. Cette analyse nous permettra d'établir la liste des points d'action ainsi qu'une estimation de la charge de travail nécessaire pour que le plan pandémique soit opérationnel. En concertation avec le Comité scientifique Influenza et le Comité de pilotage Influenza, les points d'action prioritaires seront définis. Ceci nous amènera à l'élaboration d'un plan d'action concret nous permettant d'achever le plan pandémique belge dans les plus brefs délais.

Le Commissariat interministériel s'occupe également d'une note stratégique sur la problématique influenza à utiliser pour les différents représentants des services publics compétents lors des forums internationaux. Cette note sera soumise au Gouvernement belge.